Procès-Verbal
Commission d'Organisation des Compétitions

N° 07
21 Août 2025

Présents :	Laurent Bauvineau, Responsable Section Féminines Loïc Echasserieau, Laurence Paré, Daniel Roger Patrice Guet, Responsable du pôle Compétitions Didier Gantier, Président de la Commission,
Par courriel :	Alain Le Viol, Responsable de la Commission seniors masculins
Assiste :	Isabelle Loreau

Préambule :
M. Laurent Bauvineau, membre du club de La Montagne FC (548100), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Loïc Echasserieau, membre du club du Temple Cordemais FC (549344) et de la JGE Sucé (516989) ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Didier Gantier, membre du club de Vital Frossay US (581901), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Patrice Guet, membre du club de Mésanger AS (516995), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Alain Le Viol, membre du club de Thouaré US (502138), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
Mme. Laurence Paré, membre du club de St-Herblain UF (522724), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

Appel

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.
Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée s'il :

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure
Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :
- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

Approbation des Procès-Verbaux

La Commission approuve le PV n° 06 du 05 Août 2025 sans réserve.

Section Féminines

Calendrier des championnats seniors

La Commission établit la numérotation des équipes afin d'établir les calendriers des rencontres dans les différents groupes de Seniors D1, D2 et D3.
Il est tenu compte dans la mesure du possible des desideratas des clubs et prioritairement pour les alternances et concordances.
La Commission précise que les alternances/concordances entre équipes masculine et féminine ne permettent pas de satisfaire pleinement aux demandes.
Les rencontres de la dernière journée des championnats ont tous été fixés par défaut aux mêmes horaires dans le cadre des dispositions de l'article 15.

La liste des terrains et horaires déclarés pour chacune des équipes engagées en Départemental 1, 2, 3 et 4 figure en annexe.

Jeunes féminines

La Commission rappelle que les engagements sont à saisir jusqu'au 26 août 2025 sur Footclubs.
Les éléments de desiderata seront demandés aux clubs et groupements engagés à l'issue de la clôture des engagements avec une réponse pour le 29 août 2025.

Section Seniors Masculins

La Commission finalise la numérotation des équipes afin d'établir les calendriers des rencontres dans les différents groupes de D4 et D5.

La Commission a reçu les courriels des clubs suivants :

- Machecoul Asr *(547589)* : retrait de l'équipe 3 en D5
- St-Pierre de Retz *(512985*) : engagement de l'équipe 4 en D5
- Sorinières Elan *(513122)* : engagement de l'équipe 4 en D5 et Coupe du District Albert Bauvineau
- Abbaretz Saffré Fc *(581374)*. La Commission ayant fait son maximum pour répondre aux besoins du club comme rappelé dans son PV du 05/08/2025, elle indique au club d'Abbaretz Saffré Fc de faire ses demandes d'inversion auprès des adverses, via Footclubs
- Blain ES *(502178)*. L'assistante de la Commission a rendu réponse
- St-Julien de Vouvantes Cavusg *(546436)*. L'assistante de la Commission a rendu réponse

Suite aux courriels reçus de Pontchâteau St-Roch et St-Lumine de Coutais ES, la Commission décide de procéder à des modifications de groupes en D4 :

- Pontchâteau St-Roch 1 remplacé par Lavau FC 1
- Lavau FC 1 remplacé par Rezé AEPR 2
- Rezé AEPR 2 remplacé par Geneston ASSL 3
- Nantes Étoile du Cens 1 remplacé par Nantes St-Yves Es 2

L'équipe 3 du club de Geneston ASSL (581256) est repêchée en Seniors D4M.

La Commission indique au club de Pontchâteau St-Roch (527392) suite à sa demande de rétrogradation que son équipe ne pourra pas prétendre à une accession à l'issue de la saison sportive 2025-2026.

Elle transmet ces modifications de groupes Seniors D4 au Bureau du Comité.

La Commission valide la constitution des groupes de Seniors D5 et la soumet à l'approbation du Bureau du Comité.
La publication est prévue le 25 août 2025.

Le Président,
Didier Gantier

L'Assistante,
Isabelle Loreau

Numéro	Nom équipe	Compétition	Groupe	Jour	Heure	NNI	Nom installation	N° grille	Droit d'engagement
548227	Guemene Fc 1	Départemental 1 Féminin	A	Dimanche	15h00	440670101	STADE DE BELLEVUE 1	4	100
513858	La Chapelle Ac Chap 1	Départemental 1 Féminin	A	Dimanche	12h30	440350103	BUISSON DE LA GROLLE - JULIEN MORIN	1	100
581195	Gf Sud Loire Montagn 1	Départemental 1 Féminin	A	Dimanche	15h00	440180101	COMPLEXE SPORTIF DE BELLESTRE 1	2	100
560519	Le Pellerin F.C.B.L. 2	Départemental 1 Féminin	A	Dimanche	13h00	440240102	STADE JULIEN MICHAUD 2	3	100
582005	Gf Loireauxence F 1	Départemental 1 Féminin	A	Dimanche	15h00	442130201	STADE DES GARENNES 1	8	100
551330	Gf Nantes Est 1	Départemental 1 Féminin	A	Dimanche	15h00	441091901	STADE DE LA MARRIÈRE	7	100
509427	Nantes Metallo Sc 1	Départemental 1 Féminin	A	Dimanche	12h30	441090402	STADE DE LA DURANTIÈRE N° 2	10	100
544184	Reze Fc 1	Départemental 1 Féminin	A	Dimanche	12h30	441430104	STADE LÉO LAGRANGE 4	5	100
590211	St Nazaire Af 1	Départemental 1 Féminin	A	Dimanche	15h00	441840102	PARC DES SPORTS LÉO LAGRANGE N°2	9	100
582156	Gf Hirondelles Gesvr 1	Départemental 1 Féminin	A	Dimanche	12h30	442170103	PARC DES SPORTS DE LA MAISON BLANCHE	6	100
582205	Camoel Presqu'Ile Fc 1	Départemental 2 Féminin	A	Dimanche	15h00	440060101	STADE HENRI BOULARD 1	7	100
560160	Bouguenais Foot 1	Départemental 2 Féminin	A	Dimanche	13h00	440200101	STADE DES LANDES	5	100
560173	Gf Loire Et Cens 1	Départemental 2 Féminin	A	Dimanche	15h00	440470202	STADE LÉO LAGRANGE 2	10	100
581256	Geneston As Sud Loir 1	Départemental 2 Féminin	A	Dimanche	12h30	442230102	STADE MUNICIPAL 2	8	100
581196	Gf Presqu'Ile 44 1	Départemental 2 Féminin	A	Dimanche	12h30	440690201	STADE JEAN MÉNAGER 1	4	100
581197	Gf Loroux Divatte 2	Départemental 2 Féminin	A	Dimanche	12h30	440290101	STADE MARCEL DESMARS 1 - LA CHAPELLE BAS	3	100
524266	Mouzillon Etoile 2	Départemental 2 Féminin	A	Dimanche	12h30	441080101	STADE MARCEL GUILBAUD 1	1	100
560696	Gf Dresny Plesse Vay 1	Départemental 2 Féminin	A	Dimanche	12h30	441280101	STADE LUCIEN PETIT BRETON	9	100
540404	Pontchateau Aos 1	Départemental 2 Féminin	A	Dimanche	13h00	441290302	COMPLEXE SPORTIF DU LANDAS 2	6	100
581873	Gf Violettes Sud Loi 2	Départemental 2 Féminin	A	Dimanche	12h30	440090102	COMPLEXE SPORTIF HENRI MICHEL 2	2	100
560518	Campbon Ubcc 1	Départemental 3 Féminin	A	Dimanche	12h30	440250102	STADE DU PILORI 2	3	75
501948	Chateaubriant Voltig 1	Départemental 3 Féminin	A	Dimanche	12h30	440360302	STADE LE SINTERCO	1	75
552653	Derval Sc Nord Atlan 1	Départemental 3 Féminin	A	Samedi	20h00	440510102	STADE DE LA CROIX MARCHAND 2	5	75
551077	Fay Bouvron Fc 1	Départemental 3 Féminin	A	Dimanche	12h30	440230101	COMPLEXE SPORTIF DE LA VIGNE 1	2	75
512355	Nort Sur Erdre Ac 1	Départemental 3 Féminin	A	Dimanche	12h30	441100101	STADE JOSEPH NAULEAU 1	6	75
561154	Gf Havre Et Loire 2	Départemental 3 Féminin	A	Dimanche	12h00	440030101	STADE DE LA DAVRAYS 1	8	75
512354	Reze Aepr 2	Départemental 3 Féminin	A	Dimanche	12h30	441430102	STADE LÉO LAGRANGE 2	7	75
525241	Ent. Fcls/Smpfc 1	Départemental 3 Féminin	A	Dimanche	12h30	441580102	COMPLEXE SPORTIF DE LA GUERCHE 2	4	75
546436	St Julien V. Cavusg 1	Départemental 3 Féminin	A	Dimanche	12h30	441700101	STADE DE L' EVIN 1	9	75
564452	Gf St Mars Joue 1	Départemental 3 Féminin	A	Dimanche	12h30	441790101	COMPLEXE SPORTIF PH. TOUZOT 1	10	75